



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 27 août 2019

ISOLATION DES COMBLES A 1€ : SOYONS VIGILANTS !

Certaines entreprises proposant une isolation des combles à 1€, démarchent téléphoniquement les particuliers, en se revendiquant d'organismes officiels dont le Département de l'Isère.

Or en aucun cas le Département ne pratique de sollicitations commerciales par téléphone, courriel, courrier ou visite à domicile. Il n'engage pas non plus d'organismes pour le faire en son nom ou avec son appui.

Ces agissements sont en réalité souvent le fait de centres d'appels automatisés situés à l'étranger qui utilisent des logiciels leur permettant d'afficher un faux numéro de téléphone.

L'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) a initié une démarche visant à protéger les consommateurs de ce type de sollicitations téléphoniques.

Les mesures envisagées entreront progressivement en vigueur jusqu'au 1er janvier 2021.

Soyez donc particulièrement vigilants si vous constatez des comportements frauduleux.

Pour faire le point sur les aides possibles concernant votre logement, n'hésitez pas à aller sur <https://www.isere.fr/logement> ou appelez gratuitement Allô Isère Logement au 04.58.17.65.09.